



# Politiques relatives aux subventions de recherche en santé rénale

## Annonces des priorités/partenariats pour 2023

Les annonces des priorités/partenariats suivantes feront partie du concours relatif aux subventions de recherche sur la santé du rein de 2023. Pour en savoir plus sur ces annonces des priorités, veuillez vous référer aux politiques relatives aux subventions de recherche en santé rénale.

### ANNONCES DES PRIORITÉS

#### 1. Recherche sur l'équité en matière de santé

La FCR fournira des subventions pour des projets jugés pertinents dans la mesure où ils valorisent et font avancer des préoccupations en matière de santé directement liées à un groupe mal desservi au Canada. À noter : la justification de la raison pour laquelle cette population est considérée comme défavorisée doit être incluse dans la justification de l'admissibilité du projet. De par sa conception même, le projet doit inclure le respect des valeurs culturelles de cette population et les candidats doivent fournir des preuves de la participation directe de la population concernée à la conception du projet, à sa mise en œuvre et/ou à la dissémination des connaissances. De plus, le budget afférent à ces contributions doit être pris en compte.

Cette possibilité de financement peut inclure, sans toutefois s'y limiter, la santé des autochtones (Premières nations, Inuits et/ou Métis). Veuillez voir ci-dessous les exigences supplémentaires :

#### Santé des autochtones (Premières nations, Inuits et/ou Métis)

Les projets doivent avoir un rapport direct avec les préoccupations quant à la santé des autochtones et doivent respecter les valeurs, les cultures et les modes de savoir des autochtones. À noter : pour être admissibles à cette possibilité de financement, les candidats doivent fournir des preuves de la participation des autochtones (Premières nations, Inuits ou Métis) à la conception du projet, à sa mise en œuvre et à la dissémination des connaissances et décrire le budget prévu pour soutenir la participation des autochtones au projet (incluant, mais sans s'y limiter, les honoraires pour les aînés/gardiens du savoir, le tabac/les plantes sacrées et autres offrandes, la traduction des documents en langues autochtones, etc.

#### 2. Sensibilisation, accès et action

La FCR fournira des subventions pour des projets qui visent à accroître la sensibilisation aux répercussions de l'insuffisance rénale sur les patients et/ou à améliorer l'accès des patients à des traitements fondés sur des données probantes et à des soins optimaux. Cette priorité comprend, sans s'y limiter :

- 1- des projets axés sur l'économie de la santé liée à l'insuffisance rénale;
- 2- des projets axés sur la collecte de données sur la santé de la population afin de fournir des données probantes sur l'état actuel des soins en néphrologie.
- 3- des projets axés sur l'exploration de stratégies visant à améliorer l'accès des patients à des informations sur la santé et/ou à des soins;
- 4- des projets qui fourniront des données probantes pouvant éclairer les changements à apporter aux politiques en matière de santé et/ou orienter les actions à mener pour la défense des intérêts des patients;



# Politiques relatives aux subventions de recherche en santé rénale

## Annonces des priorités/partenariats pour 2023

### 3. Sensibilisation à la santé mentale et soutien dans le cadre du parcours de transplantation rénale

La FCR financera les demandes de projets visant la promotion, l'avancement ou la sensibilisation à la santé mentale chez les donneurs d'organes vivants, les receveurs de greffe ou leurs soignants. Cette priorité englobe, sans toutefois s'y limiter :

- les projets axés sur l'intégration d'un soutien significatif à la santé mentale tout au long du parcours de transplantation/don;
- les projets qui contribuent aux ressources ou aux indicateurs de développement de la qualité nécessaires pour soutenir les personnes dans leur parcours de transplantation/don;
- les projets qui étudient et se concentrent sur le soutien par les pairs dans les programmes de transplantation/donation;
- les projets visant à livrer des données probantes qui permettront de modifier les politiques de santé ou de défendre les intérêts des patients ou des soignants dans le cadre d'un parcours de transplantation ou de don.

### POSSIBILITÉS DE PARTENARIAT

#### 1. Partenariat La Fondation canadienne du rein/ Can SOLVE CKD

Afin de favoriser la diffusion et le déploiement de la recherche dans le domaine de la santé rénale visant particulièrement la recherche axée sur le patient ou s'engageant dans cette voie, une possibilité de financement en partenariat sera offerte pour soutenir les subventions de recherche sur la santé rénale comportant une orientation axée sur le patient ou un solide engagement de celui-ci.

Les candidats doivent préciser leur intérêt envers le programme de partenariat au moment de la demande, en indiquant notamment en quoi l'engagement des patients et la recherche axée sur les patients sont pertinents dans le cadre de leur travail.

Veuillez noter ce qui suit :

- les candidats à cette subvention de partenariat sont fortement encouragés à présenter des preuves d'interaction avec des partenaires ayant une expérience vécue au moment de la demande;
- les candidats ne doivent PAS actuellement être financés par Can-SOLVE CKD pour le travail proposé;
- les candidats n'ont besoin de détenir aucune expérience de travail antérieure avec Can-SOLVE CKD;
- les candidats retenus seront encouragés à utiliser les ressources de Can-SOLVE CKD pour les aider dans le développement de leur programme et à assister aux événements/formation se rapportant à Can-SOLVE CKD.